

Anecdotes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 33

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178133>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

derie sur linge et souliers pourvu qu'elle ne soit ni en or, ni en argent.

Dès dentelles, blondes, raiseaux et entoitages. — Nous interdisons à *un chacun* l'usage des dentelles sous peine de quinze écus-blancs d'amende. — Permettons cependant : *Aux hommes*, les dentelles aux collets; *aux femmes et filles*, les dentelles sur la tête; les dentelles noires en soie ou en fil; les blondes, les raiseaux.

Les barbes pendantes aux coiffures sont défendues.

Des fourrures précieuses. — Deffendons sous peine de quinze écus-blancs d'amende, la zibeline, l'hermine, les martres de Moscovie, etc. Permettons cependant de s'en servir pour bonnets, manchons et palatines.

Des garnitures. — Il ne sera permis de garnir les robes que jusqu'à la ceinture, sous peine de quinze écus-blancs d'amende.

Des paniers et des balaines. — Nous en interdisons l'usage sans distinction quelconque, sous peine de quinze écus-blancs d'amende.

De l'habillement des valets et servantes. — Nous leur deffendons toute étoffe de soie ou mi-soie, le Manchester, la Panne et autres draps de prix; toute garniture aux chemises, etc. Voulons encore que les villageoises conservent en entrant en service, leur habillement accoutumé.

Des compépages. — Deffendons aux *Parins* et *Mairaines*, de faire quel présent que ce puisse être ni au père, ni à la mère de l'enfant, ni pendant, ni après les couches.

(Suivent diverses prescriptions sur la danse, les mascarades, etc.)

Donné en Conseil souverain, le 9 janvier 1766.

Durant cette semaine, de nombreuses personnes ont visité le géant des caves de Beau-Séjour, qui va être mis en vente. Cet immense vase a une longueur de 15 pieds, sur un diamètre de 16 pieds, à la bonde. Construit en 1811 par le tonnelier G. Wambsganz, à Lausanne, il ne fut rempli que deux fois; en 1811, l'année de la comète, et en 1825. Sa contenance qui est de 40,000 pots fédéraux dépasse de 10,000 pots celle du grand vase de Berne, dont on parle souvent. Le poids des cercles et autres pièces de fer employées à sa construction est de 20 quintaux. Le coût total a été de 10,000 francs anciens suivant les uns et de 10,000 francs nouvelle monnaie, suivant les autres. Il est cependant constaté qu'aujourd'hui on ne pourrait en établir un pareil à moins de 15 à 16 mille francs.

Vu la difficulté qu'il y aura à utiliser ce vase, le produit de la vente en sera minime. C'est pour ce motif, nous disait un membre du cercle de Beau-Séjour, que la Société devrait le garder. Placé dans le jardin en guise de buvette, aux parois de laquelle grimperaient la vigne ou le chèvre-feuille, on

le transformerait ainsi en une tonnelle des plus originales, dans laquelle on monterait à l'étage par un escalier tournant. Là, mettant la tête à la bonde, il serait très agréable de jouir du magnifique panorama qui se déroule en face. S'il n'est pas déjà trop tard, cette idée mérite d'être étudiée. L'étranger invité au cercle ne s'en retournerait certainement pas sans avoir visité le tonneau. L. M.

M. Alberic Second, rédacteur du *Grand Journal*, ayant visité dernièrement le musée Hartkopff, installé dans une galerie du passage de l'Opéra, qui contient une riche collection de pièces anatomiques très curieuses, dit dans sa chronique :

« Les dames n'étant pas admises à visiter ce musée, nous pensons que les maris nous saurons gré de porter à la connaissance de leurs femmes les troubles et les ravages produits par l'usage excessif du corset, tels que nous avons été à même de les constater de *visu* sur la figure 777.

Tous les viscères sont ou comprimés, ou en partie changés de place.

La partie inférieure des poumons est comprimée, ce qui rend la respiration difficile.

L'estomac change de position.

Au lieu de conserver sa position horizontale, il prend une direction presque perpendiculaire, ce qui ralentit considérablement le travail de la digestion.

Le foie est tellement comprimé par les côtes qu'il en garde les empreintes.

Enfin les intestins subissent un refoulement qui engendre des maladies diverses et a même produit des cas d'apoplexie.

Qu'on se le dise! »

ANECDOTES

Un des chroniqueurs de l'*International* explique ainsi l'origine du jeu de domino :

Dans un des nombreux couvents qui entouraient le célèbre monastère du Mont-Cassin, fondé par Saint-Benoît au sixième siècle, vivaient deux moines, frère Oremus et frère Jaques; gros, gras, bien luisants, ils prenaient plus de soin de leur estomac que de leur âme, et auraient pu servir de type aux moines pantagruéliques décrits par Rabelais.

Enfermés, dans la même cellule, pour je ne sais qu'elle faute disciplinaire, au lieu de prier, et pour tromper l'ennui, ils imaginèrent un jeu qui se composait de petites pièces blanches (de la craie probablement) taillées en forme de petits carrés, sur lesquelles ils gravèrent de petits points noirs. Ils les combinèrent de manière à faire des séries dont les divers calculs tenaient leur esprit en éveil.

Comme l'abbé les surveillait de près, ils étaient convenus entr'eux de dire tout haut, dès qu'ils entendraient du bruit dans le corridor qui conduisait à leur cellule, le premier verset du psaume des vêpres.

Dixit Dominus Domino . . .

Et comme ils ne savaient par cœur que ces trois mots, ils s'arrêtaient toujours à *Domino*.

Ce mot qui revenait continuellement, resta, et ils appelèrent ce passe-temps, *le jeu du domino*.

JEAN SORDEL

ou la découverte des bains de Lavey.

IV.

En ajoutant ces derniers mots, Charlotte avait dans la pensée le souvenir pénible de l'influence que Bérnel avait exercée sur son neveu, quand il s'était agi de leur mariage. Au reste, l'oncle avait bien pu mettre obstacle à cette union, mais la fille de Sordel était toujours aimée. Le bon père ne pouvait se résoudre à fermer tout à fait sa porte au fidèle Georges. A sa première visite, la jeune fille lui fit connaître l'odieuse conduite de son oncle, il en fut irrité jusqu'à la fureur, car il n'avait jamais douté de la vérité des plaintes du fontenier, et il était peut-être la seule personne du village qui lui rendit justice. Il ne parlait que de courir chez son oncle pour lui reprocher sa bassesse, et ne fut retenu que par l'intérêt de Charlotte.

— Toute espérance ne m'est pas encore ôtée, lui disait-elle, et l'éclat que vous feriez ne me laisserait aucun moyen de fléchir Bérnel.

Pour lui, il attendait, de son côté, le retour de Sordel, étant persuadé que ce pauvre homme aimait trop sa fille pour ne pas céder enfin. Mais, tout habile qu'il était, il avait mal calculé pour cette fois. Les jours se passaient sans que Sordel reparut : son spoliateur perdit patience, et, ne pouvant se résoudre à laisser échapper l'avantage qu'il s'était flatté d'obtenir sur le fontenier, il eut l'effronterie de se rendre un jour chez lui, pour le remettre sur ce sujet.

Charlotte se trouvait seule à la maison. Elle fut troublée à sa vue; cependant elle l'invita à s'asseoir, et lui, avec des détours hypocrites, feignant de compatir aux souffrances de la jeune fille, assurant que les eaux ne pourraient manquer d'y mettre un terme, il cherchait à ébranler la volonté de Charlotte, persuadé qu'alors il aurait tout gagné. Charlotte n'eut garde de se laisser prendre à ses paroles insinuantes; mais elle vint elle-même à se flatter, comme il peut arriver aux femmes les plus modestes, que des prières pressantes et des manières gracieuses gagneraient peut-être cet homme au cœur dur. La fille du pauvre Sordel, ne pouvant s'occuper d'ouvrages pénibles, devait à son état de souffrance d'avoir un teint délicat, des mains blanches, enfin toute l'apparence d'une demoiselle plutôt que d'une paysanne; son esprit était orné par la lecture; traitée avec une tendre indulgence par son père, elle en avait des manières plus aisées et plus douces; enfin elle était faite pour plaire aux plus difficiles. Au reste, elle n'aurait jamais eu recours à l'artifice, si elle n'avait pensé qu'à elle, mais le bonheur d'un père était attaché à sa guérison; et un autre intérêt, qu'elle ne s'avouait pas, lui parlait d'une manière non moins vive : aussi déploya-t-elle toutes les ressources de son esprit, tous les charmes de son éloquence naïve, et parla-t-elle du ton le plus pressant, pour obtenir... tout autre chose que ce qu'elle désirait. Bérnel fut touché, mais d'un autre sentiment que celui qu'on voulait lui inspirer. Il essaya de répondre, et ne fit que balbutier. Bref, il se retira saisi d'une émotion toute nouvelle pour lui, quoique la moitié d'un siècle eût déjà passé sur sa tête.

Lorsque Sordel fut rentré, sa fille lui conta la visite de Bérnel, sa tentative, et les efforts qu'elle avait faits elle-même pour le fléchir. Elle en espérait, disait-elle, quelque succès, l'homme ayant paru ébranlé. Mais elle ne put rien dire du véritable effet de cette entrevue, étant bien éloignée de le soupçonner.

Quand l'amour se loge dans une vieille tête, il se mon-

tre d'autant plus impatient qu'il est moins raisonnable. Dès le lendemain, Bérnel guetta Sordel au passage, et, l'entraînant à l'écart, mit la conversation sur le traitement de Charlotte, et fut aussi patelin, aussi doucereux, qu'il s'était montré intraitable. Après force détours, il en vint avec précaution au point essentiel, et dit qu'il pourrait dispenser son bon voisin d'un désaveu pénible, qu'il recevrait mademoiselle Charlotte pourvu que...

— Expliquez-vous, monsieur Bérnel!

— Mon cher monsieur Sordel, il y a quelque temps que je pense à me marier!

— Ah! vraiment!

— Oui, depuis que j'ai ce gros train, avec des domestiques plus disposés à tromper leur maître qu'à le servir...

— Je comprends.

— Une femme me devient nécessaire.

— Fort bien, une femme forte, agissante, expérimentée.

— Mais qui me plaise cependant.

— Cela s'entend.

— Et j'ai fait réflexion que si votre fille prenait mes bains, elle serait bientôt guérie, et qu'alors...

— Eh bien?

— Je l'épouserai, si vous y donniez votre consentement.

Sordel fut, s'il est possible, encore plus choqué de cette nouvelle proposition que de la première. L'oncle de Georges voulait donc se mettre à sa place! Tant de folie et d'égoïsme réunis lui parurent quelque chose de monstrueux. Toutefois, usant à son tour d'une réserve calculée, il répondit froidement qu'il allait y réfléchir.

— Au revoir donc, monsieur Sordel! Recommandez-moi, je vous prie, à mademoiselle Charlotte.

— Oui, oui, je vais te recommander, et de la bonne façon, murmura le père en s'éloignant de lui.

On peut juger par les sentiments de Sordel quels furent ceux de Charlotte, en apprenant cette nouvelle.

(Mag. pittoresque). (La suite au prochain numéro).

Après la bataille.

Mon père, ce héros au sourire si doux,
Suivi d'un seul housard qu'il aimait entre tous
Pour sa grande bravoure et pour sa haute taille,
Parcourait à cheval, le soir d'une bataille,
Le champ couvert de morts sur qui tombait la nuit.
Il lui sembla dans l'ombre entendre un faible bruit,
C'était un Espagnol de l'armée en déroute
Qui se trainait sanglant sur le bord de la route,
Râlant, brisé, livide, et mort plus qu'à moitié,
Et qui disait : « A boire! à boire par pitié! »
Mon père, ému, tendit à son housard fidèle
Une gourde de rhum qui pendait à sa selle,
Et dit : « Tiens, donne à boire à ce pauvre blessé. »
Tout à coup, au moment où le housard baissé
Se penchait vers lui, l'homme, une espèce de maure,
Saisit un pistolet qu'il étraignait encore,
Et vise au front mon père en criant : « Caramba! »
Le coup passa si près, que le chapeau tomba,
Et que le cheval fit un écart en arrière.
« Donne-lui tout de même à boire, » dit mon père.

v. HUGO.

*) Caramba, mot espagnol, jurement.

Pour la rédaction : L. MONNET; — S. CUÉNOUD.